



CIRCULAIRE CONGRÈS



3 & 4 juin 2026 – Université du Havre



Aux secrétaires de sections



Aux trésorier/ières ou responsables de sections



Aux membres de la CA

PRÉPARER ACTIVEMENT LE CONGRÈS D'ÉTUDE

- ➔ ASSURER LA PARTICIPATION DES DÉLÉGUÉ·ES DE CHAQUE SECTION
- ➔ RENFORCER LE SYNDICAT

Paris, le 30 mars 2026

Le SNESUP-FSU tiendra son congrès d'étude les 3 et 4 juin 2026 à l'université du Havre.

Rappel de l'importance de la participation des sections au congrès d'étude

En alternance avec les congrès d'orientation qui ont lieu tous les deux ans, le SNESUP-FSU tient tous les deux ans des congrès d'étude, permettant à la direction nationale d'échanger avec des représentant·es des sections sur des questions de fond ou d'actualité récente, et d'élargir ainsi la réflexion des membres de la commission administrative, organe délibérant du SNESUP-FSU entre deux congrès.

Aussi est-il très important pour la vitalité du syndicat et l'adéquation de ses revendications et mots d'ordre avec le vécu des adhérent·es et collègues que les sections discutent des thèmes proposés et soient représenté·es au congrès. Ci-dessous les éléments pour aider les responsables de sections à participer à la préparation du congrès.

SOMMAIRE DE LA CIRCULAIRE

I / Préparation du congrès dans les sections	2
1) Délégué·es des sections au congrès :	2
2) Thèmes étudiés	3
2) Documents préparatoires	3
II / Proposition d'ordre du jour et de programme du congrès	4
III / Informations pratiques pour les délégué·es des sections	5
1) Frais de déplacement et de séjour des délégué·es	5
2) Hébergement	5
IV / Annexes	6
Plan d'accès	7
Convocation	8
Attestation provisoire de délégué·e de section	10
Fiche de remboursement de frais	12

Contacts et documents pour le congrès



Questions générales et pratiques (hôtels, ...) :
- par mail à congres@snesup.fr - objet : congrès
- par téléphone au 01 44 79 96 21



Fichier des syndiqué-es : vie.syndicale@snesup.fr



Questions financières : tresorerie@snesup.fr



Documents relatifs à la préparation et au déroulement du congrès [sur le site du SNESUP-FSU](#)

I / Préparation du congrès dans les sections

1) Délégué-es des sections au congrès :

Le nombre de délégué-es que chaque section peut désigner dépend de son nombre d'adhérent-es selon les règles suivantes :

Effectif de la section	Nombre de délégué-es
de 3 à 9 syndiqué-es	1
de 10 à 19 syndiqué-es	2
de 20 à 34 syndiqué-es	3
de 35 à 49 syndiqué-es	4
de 50 à 69 syndiqué-es	5
de 70 à 99 syndiqué-es	6
> 100 syndiqué-es par tranche de 50	+1

Une section comporte au moins trois adhérent-es.

Les membres de la CA participent de droit au congrès avec voix consultative donc sans droit de vote (s'ils ou elles ne sont pas délégué-es).

Dans le cadre du droit syndical, les délégué-es et participant-es au congrès bénéficient d'une autorisation spéciale d'absence qui couvre la durée du congrès ainsi que les "délais de route nécessaires pour s'y rendre" (cf. document joint en annexe, à transmettre au/à la chef-fe d'établissement).

Vous avez reçu ou recevrez prochainement un listing récapitulatif des adhérent-es à jour de cotisation envoyé par le secteur vie syndicale.

Assurer les conditions du succès :

Dès maintenant, collecter les cotisations manquantes et celles de nouveaux/nouvelles collègues. Le renouvellement des cotisations, l'adhésion de nouveaux/nouvelles collègues, le renforcement du SNESUP-FSU et le développement de son activité font partie intégrante du congrès, de sa préparation, de son succès. Le SNESUP-FSU doit lutter et s'imposer avec le plus de force possible dans un contexte où les différentes réformes ont accentué la précarité et la souffrance au travail de nombreux personnels. Les collègues ont plus que jamais besoin du SNESUP-FSU et il ne s'agit pas de les laisser seul-es alors que le travail d'accompagnement et de défense des personnels devient de plus en plus important.

2) Thèmes étudiés

Les 3 thèmes de réflexion proposés cette année aux réflexions des congressistes sont les suivants :

- **Thème 1 : Militer et exercer ses missions dans un contexte de montée de l'extrême droite et de diffusion de ses idées**
- **Thème 2 : Enjeux et conséquences de la transformation du doctorat sur l'ESR**
- **Thème 3 : Intelligence artificielle, enjeux et impacts sur nos métiers**

3) Documents préparatoires

Dans le supplément au mensuel n°742 de mai 2026 qui arrivera dans la 1^{ère} quinzaine de mai chez les adhérent-es, des textes sont proposés pour initier la réflexion dans les sections. Une rubrique spécifique [sur le site du SNESUP-FSU](#) recueillera toutes les contributions (des secteurs d'activité, des sections locales, ou individuelles) qui parviendront prochainement sur ces sujets :

Organiser la préparation collective du congrès :

- ➔ **Informé·es tou·tes les syndiqué·es**
- ➔ **Programmer une date pour réunir la section syndicale pour débattre et désigner les délégué·es**
- ➔ **Élaborer et envoyer les contributions individuelles ou collectives à congres@snesup.fr**

II / Proposition d'ordre du jour et de programme du congrès



PROGRAMME DU CONGRÈS



MERCREDI 3 JUIN 2026

9 h - 10 h	<i>Accueil des délégué-es</i>
10 h	Ouverture du congrès. Interventions introductives (présidence + directrice INSPÉ, FSU locale, SG, OS invitées présentes (5min max). Adoption de l'ordre du jour, élection du bureau du congrès.
10 h 45 - 12 h 30	Débat général
12 h 30 - 13 h 45	<i>Déjeuner</i>
14 h - 17 h 15	Travail en commissions
17 h 15	<i>Pause</i>
17 h 30 - 19 h 30	Réunions de tendances ou programme culturel
20 h	<i>Soirée festive</i>



JEUDI 4 JUIN 2026

8 h 30	<i>Accueil des délégué-es</i>
9 h	Travail en commissions (fin)
12 h 30	<i>Déjeuner</i>
13 h 45 - 17 h	Séance plénière : Restitution et discussion sur les 3 thèmes des commissions, vote des éventuelles motions, appel du congrès
17 h 00	<i>Fin de congrès</i>



COMMISSIONS THEMATIQUES DU CONGRÈS

- **Thème 1 : Militer et exercer ses missions dans un contexte de montée de l'extrême droite et de diffusion de ses idées**
- **Thème 2 : Enjeux et conséquences de la transformation du doctorat sur l'ESR**
- **Thème 3 : Intelligence artificielle, enjeux et impacts sur nos métiers**

III / Informations pratiques pour les délégué·es des sections

1) Frais de déplacement et de séjour des délégué·es

Les réservations de train ne sont pas gérées par le secrétariat.

Pourront faire l'objet d'un remboursement des frais de déplacement (sur la base du billet SNCF 2^{ème} classe ou tarif plus avantageux) les délégué·es élu·es de la section, ainsi que les membres de la CA. Les syndiqué·es non délégué·es participant au congrès (sans droit de vote) verront leurs frais de déplacement pris en charge par leur section (se renseigner auprès de son/sa trésorier·e).

Les déjeuners sont organisés et pris en charge mercredi 3 et jeudi 4 juin par le SNESUP-FSU. Le dîner du mercredi 3 juin est également pris en charge dans le cadre de la soirée conviviale.

2) Hébergement

L'hébergement est à la charge de la trésorerie nationale. Faites-nous connaître au plus vite le nombre de délégué·es souhaitant une chambre double à partager et le nombre de nuits nécessaires.

Les sections sont invitées à transmettre DÈS MAINTENANT et AVANT LE 15 MAI 2026 les demandes de chambre pour leurs délégué·es potentiel·les en remplissant le formulaire :

Je demande un hébergement

Au-delà du 15 mai 2026 aucune réservation de chambre ne sera prise en charge

ATTENTION !

Nous laissons celles et ceux qui souhaitent des chambres individuelles faire leur propre réservation et régler l'hôtel.

Le SNESUP-FSU remboursera sur la base de la moyenne des tarifs de groupe négociés et sur présentation des justificatifs

IV / Annexes

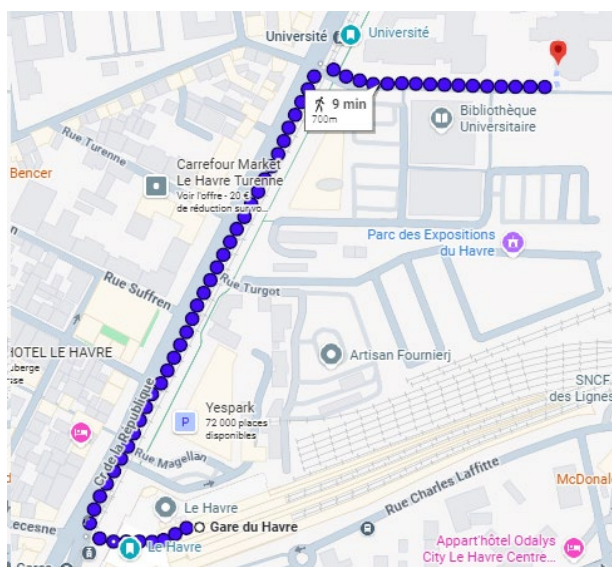


ACCÈS AU CONGRÈS

L'accueil du congrès d'étude se situe :

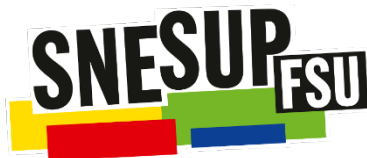
**Faculté des Affaires Internationales
25 Rue Philippe Lebon
76600 Le Havre**

POUR VENIR AU CONGRÈS DU SNESUP-FSU



De la gare du Havre = 9 minutes à pied

Tram A et B, station : Université



CONVOCAATION

À REMETTRE AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Application du droit syndical dans la Fonction publique d'État
(Autorisation spéciale d'absence)

Le congrès d'étude national du SNESUP-FSU se tiendra :

LES MERCREDI 3 ET JEUDI 4 JUIN 2026,
à l'université du Havre.

L'autorisation spéciale d'absence porte, outre la durée des réunions statutaires elles-mêmes, sur les « délais de route » nécessaires pour s'y rendre.

Fait à Paris, le 30 mars 2026

Emmanuel De Lescure

Secrétaire général du SNESUP-FSU

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (SNESUP-FSU)
78 rue du Faubourg Saint-Denis – 75010 PARIS
Tél. : 01.44.79.96.21 – sg@snesup.fr – www.snesup.fr

VERSO CONVOCATION



ATTESTATION PROVISOIRE DE DÉLÉGUÉ·E DE SECTION

à remettre dès votre arrivée au congrès contre un mandat définitif afin de pouvoir voter

Nom, prénom :

.....

Section syndicale :

.....

a été désigné·e au cours de la réunion du :

.....

**Le/la secrétaire
ou trésorier/ière de la section**
(Nom + signature)

VERSO ATTESTATION DÉLÉGUÉ·E



FICHE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DU/DE LA DÉLÉGUÉ·E

Nom, prénom :

.....

Section syndicale :

.....

Délégué·e par la section syndicale

Membre de la CA
(non mandaté·e par sa section)

Montant des frais de déplacement :

.....

Signature du/de la délégué·e

**POUR ÉVITER TOUTE PERTE PENDANT LE CONGRÈS
MERCİ DE PRIVILÉGIER L'ENVOI PAR COURRIER DE LA FICHE DE REMBOURSEMENT ET DES JUSTIFICATIFS**